



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'énergie et du climat
Direction de l'énergie
Sous-direction du système électrique
et des énergies renouvelables

Appel d'offres n° 1/2026 portant sur onze projets d'installation éoliennes de production d'électricité en mer en mer

Lot de réponses aux questions relatives aux études environnementales posées au cours de la période du 01/08/2026 au 11/09/2026

Question 1 : Pour chaque zone, pour chaque suivi environnemental, pouvez-vous fournir le budget des prestations avec chacun des bureaux d'études en charge des campagnes en mer et de la production des data ?

Réponse 1 :

Les documents à caractère financier ne peuvent pas être communiqués.

Les protocoles d'acquisition de données et les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) mis à disposition peuvent toutefois permettre d'estimer l'ordre de grandeur des coûts associés aux prestations.

Question 2 : Toutes les fermes pilotes méditerranéennes rendent leurs rapports de suivi environnementaux publics sur le site [eoliennesenmer.fr](https://www.eoliennesenmer.fr) à l'exception d'Eolmed. Située à l'ouest du Golfe du Lion, les rapports environnementaux et les retours d'expérience de ce projet pilote devraient être partagés publiquement pour permettre à tous les opérateurs économiques de disposer du même niveau d'information et de l'exhaustivité des données sur cette zone géographique. Ainsi serait-il possible de mettre à disposition les rapports de suivis environnementaux du parc éolien Eolmed dans un délai compatible avec la remise d'offre AO10 ?

Réponse 2 :

De premiers rapports d'études environnementales concernant la ferme pilote EolMed ont été mis en ligne le 10 septembre 2026 : <https://www.eoliennesenmer.fr/etudes-environnementales?f%5B0%5D=a%3A410>.